

Formation CEE pour les professionnels en classe virtuelle

Ref. **CEED01**
Durée : 0.5 jour(s) / 2.0 heures

Avertissement : Les formations ont lieu de 14h00 à 16h00

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Prérequis techniques:

Pour suivre cette formation dans les meilleures conditions nous vous conseillons la configuration suivante :

- Terminal multimédia (PC ordinateur portable ou tablette) ;
- Navigateur Internet à jour ;
- Débit internet supérieur à 1 Mo/s ;
- Enceintes, écouteurs ou casque audio (ou disposer d'un environnement calme)
- Webcam.

Personnes concernées :

Tous professionnels concernés par les CEE: installateurs d'équipement, collaborateurs d'entreprises réalisant des travaux, mainteneurs...

Objectifs :

Définir le dispositif CEE.

Identifier les travaux qui bénéficient des CEE standards.

Citer les exigences réglementaires et administratives du début du projet jusqu'à la réception de la prime CEE.

Programme :

Le dispositif des CEE :

- Comment fonctionne le dispositif des CEE
- Le cadre réglementaire
- Les fiches standardisées

Etude de cas

Comment se déroule un projet pour bénéficier des CEE :

- Dates limites
- Documents nécessaires
- Interlocuteurs.
- Présentation et utilisation de la plateforme CEE de Capital Energy pour simuler des primes et déposer ses documents

Démarche pédagogique :

La formation est dispensée via un outil de visioconférence et comporte des supports visuels et schémas explicatifs.

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

Evaluation sommative réalisée en fin de session via un Quiz de 10 questions. Un minimum de 70% de bonnes réponses permettra de valider cette

formation.